

Interview de Peter Gfeller, président de la FPSL

25 juin 2010

« Nous, les paysans, avons un besoin urgent de cette augmentation de prix »

Le président de la FPSL, Peter Gfeller, pense qu'une application intégrale de l'augmentation de prix ne sera possible que dans une démarche coordonnée des producteurs.

BauernZeitung : Le comité de l'IP Lait a augmenté le prix indicatif du lait de centrale de 3 ct./kg. Que signifie cette décision pour les producteurs de lait ?

Peter Gfeller : À partir du 1^{er} juillet prochain, une augmentation de 3 ct./kg de lait devrait être appliquée sur la majeure partie du lait de centrale. Dans les organisations ayant segmenté le lait en A et B, la majeure partie fait en général référence au lait A. Il est clair également que cette augmentation du prix indicatif ne doit pas accentuer la segmentation.

Actuellement les producteurs de lait ont un besoin urgent de recettes supplémentaires.

Weststrasse 10
Postfach
CH-3000 Bern 6

Telefon 031 359 51 11
Telefax 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

Est-ce que les grandes enseignes du commerce de détail soutiennent l'augmentation du prix indicatif au 1^{er} juillet ?

Gfeller : Oui, Migros et Coop soutiennent l'augmentation de prix et on peut s'en féliciter. Une attitude positive du commerce de détail est toujours essentielle si l'on veut qu'une augmentation du prix indicatif aboutisse à une augmentation effective du prix du lait à la production.

Les organisations du marché (OP et OPU) négocient actuellement avec les transformateurs. Pensez-vous que les gros transformateurs vont augmenter les prix contractuels du lait de centrale de 3 ct./kg le 1^{er} juillet ?

Gfeller : La Fédération des PSL s'engage pleinement en faveur d'un ajustement du prix du lait en fonction de l'indice vu l'évolution positive du marché à l'heure actuelle. La fixation du prix indicatif incombe toutefois au comité de l'IP Lait tandis que l'application est de la responsabilité des organisations du marché. Comme les plus grandes d'entre elles sont aussi représentées au comité de l'IP Lait, rien ne devrait s'opposer à l'augmentation du prix à la production. Le contexte est à vrai dire favorable car, comme je l'ai dit, le commerce de détail soutient l'augmentation.

Ainsi que l'indiquent les premiers retours d'information sur les négociations en cours, une application intégrale de l'augmentation de prix ne sera possible que dans une démarche coordonnée des producteurs et organisations de producteurs. À cet égard, la FPSL apportera tout son soutien à chaque fois que ce sera possible.

Comment les producteurs de lait peuvent-ils être certains que les augmentations de prix des transformateurs seront répercutées par les organisations du marché aux producteurs ?

Gfeller : Il n'y a aucune raison pour qu'une augmentation de prix réalisée sur le front de vente ne soit pas répercutée aux producteurs. Ces derniers doivent exiger de leurs organisations une parfaite transparence en matière de commercialisation du lait.

Dans quelle mesure les prix du lait de fromagerie sont-ils concernés par la décision de l'IP Lait sur le prix indicatif ?

Gfeller : L'augmentation de prix ne concerne que le lait de centrale. Elle n'en est pas moins importante pour le lait de fromagerie, car cette augmentation du prix indicatif du lait de centrale renforce d'une certaine manière le prix actuel du lait de fromagerie.

Pourquoi est-il urgent maintenant d'appliquer l'augmentation du prix indicatif ?

Gfeller : L'année dernière, tous les échelons en aval de la production (transformation et commerce de détail) ont sécurisé et augmenté leurs bénéfices tandis que les producteurs ont dû subir de sévères pertes de revenu. Actuellement, tous les segments du marché affichent une situation stable, voire meilleure qu'avant. C'est pourquoi l'indice calculé par l'OFAG indique une tendance clairement à la hausse. Les perspectives pour les prochains mois sont également positives. L'excédent de production qui persiste est résorbé par la segmentation et par les déductions décidées par l'IP Lait. Compte tenu de ce contexte, l'augmentation du prix du lait de centrale est plus que justifiée et doit être appliquée intégralement.

Interview par Anton Haas, rédacteur au BauernZeitung
Publiée dans le BauernZeitung du 25 juin 2010

